

Rebond du M&A : ayez confiance !

Par **Franck
Moulin**,
directeur conseil,
Enderby



«La suppression de l'ISF serait en mesure de libérer les énergies entrepreneuriales et, par ricochet, les rachats de sociétés.»

Les statistiques le confirment : l'année 2017 aura marqué le renouveau des opérations de fusions-acquisitions. Si les experts sont partagés sur la poursuite et la confirmation de cette tendance pour 2018, un élément devrait jouer un rôle majeur : la suppression de l'ISF.

Le marché du M&A évolue de façon erratique depuis quelques années, touché en profondeur par les conséquences de la crise financière. Il connaît cependant un rebond notable en 2017 dans l'Hexagone, retrouvant ses niveaux d'avant la crise.

Dernière preuve en date de ce retournement de tendance : le baromètre de la transmission de PME, publié par l'observatoire CNCFA - Epsilon, indique à son tour une reprise des transactions pour le segment des entreprises de moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires. Après quatre années de baisse consécutive, celles-ci ont progressé de 1 % en volume et même de 10 % en valeur au cours des 10 premiers mois de 2017.

Si enthousiasmant soit-il, ce fait n'est pas sans soulever une question d'importance : peut-on voir là le premier signe d'un retournement de tendance durable du M&A ? S'il est difficile d'anticiper outre mesure ce qui pourra prévaloir en 2018, il existe un élément qui pourrait fortement influencer le marché : la suppression de l'ISF et, avec lui, d'un dispositif de financement des entreprises, l'ISF-PME.

Vers une explosion du M&A ?

Avec la disparition programmée des véhicules ISF-PME gérés par les fonds et des investissements conduits en direct par les particuliers concernés, c'est environ 1 milliard d'euros annuel qui ne sera plus fléché directement vers les PME hexagonales. Les privant, par voie de conséquence, d'une manne financière susceptible d'être mise au service d'opérations de croissance externe. Malgré tout, une telle causalité fait actuellement débat. Y compris au sein des spécialistes du M&A sondés par la Compagnie nationale des conseils en fusions et acquisitions (CNCFA) : leurs opinions sont partagées, à 50-50, sur d'éventuelles conséquences – ou non – de la disparition de l'ISF-PME sur le marché du M&A.

Le fait est qu'il n'y aura probablement pas de transfert direct de cette enveloppe vers les entreprises. En revanche, la suppression de l'ISF serait en mesure de libérer les énergies entrepreneuriales et, par ricochet, les rachats de

sociétés. Olivier Millet, président de l'Association française des investisseurs pour la croissance (Afic), a récemment livré sa conviction sur ce sujet : «La fin de l'ISF, c'est la décongélation du capitalisme industriel. Elle va desserrer les freins qui pouvaient bloquer les opérations de transmission, au point de voir leur nombre exploser dans les années à venir», a-t-il déclaré lors d'un débat sur le financement de la croissance des entreprises en France.

Vers un mouvement intergénérationnel

Tout l'enjeu consiste donc à savoir si les premières heures de 2018 permettront de trancher rapidement la question. Si ce phénomène devait se concrétiser, il viendrait probablement gommer le fait qu'il demeure compliqué pour un dirigeant de se séparer de l'entreprise qu'il a créée et qui a fait partie intégrante de sa vie pendant des dizaines d'années. Bien souvent, encore, il lui est difficile de laisser sa structure continuer son chemin avec une nouvelle équipe dirigeante à sa tête. Mais avec la suppression de l'ISF et ses conséquences patrimoniales, cette logique pourrait ne plus prévaloir...

A l'heure où nombre de jeunes entrepreneurs bâtissent de plus en plus souvent leurs projets avec l'idée qu'il leur sera possible de les revendre à un horizon de 3 à 5 ans, la génération des «baby-boomers» se trouverait, elle aussi, en mesure de participer à un mouvement intergénérationnel d'ensemble. Ce qui permettrait, notamment, de répondre à ce qui constitue l'une des problématiques du moment en France : permettre aux PME d'accéder au statut d'ETI – en particulier via des opérations de croissance externe.

In fine, les planètes semblent alignées pour que le rebond du M&A se confirme. D'autant que la confiance se répand du côté des entreprises, au gré des déclarations du nouveau gouvernement et des réformes en cours – en particulier sur le plan fiscal. Il reste à voir si les intentions se traduiront dans les actes et si ce qui n'est encore aujourd'hui qu'un élément de communication finira par se concrétiser. ■